

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 18 juin 2024

L'an deux mille-vingt-quatre le dix-huit juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Lugan, s'est réuni dans la salle de réunion de la salle des fêtes de Lugan, dûment convoqué le 12 juin 2024.

PRESENTS : ARRAZAT Marylène, BOSCUS André, DELAGNES Patrick, DUARTE Stéphanie, MANI Franck, MIRAL Sébastien, THERON Jean-Marie, TEULIER Evelyne

ABSENTS-EXCUSES : FABIE Jacky, MARTY Naomi, MARTY Mathieu

M. Jacky FABIE donne pouvoir à M. Sébastien MIRAL pour le représenter, émettre tout vote et signer tous documents.

M. Patrick DELAGNES est désigné secrétaire de séance.

1 - Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 6 mai

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le procès-verbal du 6 mai après rectification.

2 - Décision modificative pour remboursement de la concession de M. FOLCHER

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à prendre une décision modificative afin d'abonder le chapitre 67 à hauteur du montant du remboursement de la concession de M. Folcher.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve les virements de crédits suivants :

FONCTIONNEMENT	Augmentation de crédits	Diminution de crédits
D 673 : Annulatif sur titre antérieur	200.00 €	
TOTAL D 67 : Charges spécifiques	200.00 €	- €
D 626 : Frais postaux et de télécommunications		200.00 €
Total D 011: Charges à caractère général	- €	200.00 €

3 - Projet de gîte de caractère : avancement des travaux, aménagement, gestion

M. le Maire et Mme TEULIER prennent la parole pour présenter les avancées en cours pour le gîte : la peinture, les sols et l'électricité sont en cours de finition. Ils évoquent ensuite les points qui restent à finaliser à savoir la maçonnerie (terrasse et accès).

Mme TEULIER évoque ensuite les avancées concernant l'aménagement intérieur. Elle présente les devis demandés par la commission aménagement à divers fournisseurs.

Enfin, M. le Maire et Mme TEULIER expliquent que la gestion du gîte est en cours d'analyse, puisque des rendez-vous ont été pris auprès de gestionnaires potentiels, à savoir Sélection Gîtes et Gîtes de France.



4 - Mise en place de l'exposition photos

Mme TEULIER rappelle que l'expo photos « la terre vue de l'espace » par Thomas Pesquet se déroulera du 6 juillet au 27 août à Lugan et à Peyrusse le Roc. Le vernissage aura lieu le 6 juillet à Peyrusse le Roc. Le musée abritera une expo permanente de photos. Deux soirées animations et projections nocturnes sont prévues les 19 juillet et 13 août.

Les expos et les projections nocturnes sont organisées par les associations D'Click et Echiquier. L'animation du 19 juillet est assurée par l'association Les chemins d'hier e de Demos. Une réflexion est engagée pour la soirée du 13 août. L'animation pour cette dernière date est en cours d'analyse.

5 - Jobs d'été (planning, organisation)

M. le Maire rappelle que comme les années précédentes, il est nécessaire de créer des emplois saisonniers pour effectuer des petits travaux d'entretien. Il est fait appel aux jeunes de notre commune qui ont entre 16 et 18 ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DECIDE la création de 6 emplois
- INSCRIT les crédits correspondants au budget.

6 - Aménagement de la cuisine de la salle des fêtes

L'architecte a été recontacté avec quelques modifications au premier projet.

7 - Projet lieu du souvenir

Nous allons établir les devis à la rentrée.

8 - Adhésion à la centrale d'achat du SMICA

M. le Maire présente la centrale d'achat du SMICA dont les objectifs sont l'optimisation des coûts, la sécurité juridique, l'efficacité technique des achats ainsi que la simplicité de mise en œuvre. Il précise que l'adhésion est gratuite et qu'elle engage simplement lors d'un achat, à reverser 5 % du montant de la commande à la centrale d'achat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ADHERE à la Centrale d'achat du SMICA
- AUTORISE M. le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette affaire et notamment le bulletin d'adhésion

9 - Prime pouvoir d'achat

M. le Maire annonce la validation de la saisine du Comité Social Territorial réuni le 15 mai 2024 au sujet de la Prime Pouvoir d'Achat. Il rappelle que le montant total s'élève à 1457.44 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité :

- D'INSTITUER la prime pouvoir d'achat selon les conditions prévues ci-dessus
- D'INSCRIRE les crédits prévus à cet effet au budget

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 18 juin 2024

10 - Changement du logiciel d'urbanisme

M. le Maire informe le conseil de la décision du Département de remplacer le logiciel de gestion utilisé actuellement (Oxalys) par un nouveau logiciel (Next ADS). Ce remplacement effectué en plusieurs phases dès le 18 juin est piloté par Aveyron Ingénierie en partenariat avec le SMICA.

Le Conseil Municipal ayant pris connaissance de ces éléments, à l'unanimité :

- DECIDE de la mise en place, à compter du 8 juillet 2024, d'un téléservice dénommé Portail Usager Urbanisme (PUU) accessible depuis le site internet de la commune ou celui de la communauté de communes

- APPROUVE les Conditions Générales d'Utilisation (CGU) de ce Portail Usager Urbanisme (PUU) telles qu'elles sont annexées à la présente délibération

11 - Achat Panneau d'expression libre

M. le Maire rappelle au conseil de l'obligation pour toutes les communes de mettre en place un panneau d'expression libre. Il précise qu'après vérification, la surface minimale est de 4 m².

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DECIDE de commander un panneau d'expression libre

12 - Assistant de prévention et Document Unique des Risques Professionnels

La mise à jour du DUERP sera mise en œuvre et une réflexion sur le choix d'un assistant de prévention est lancée.

13 - Questions diverses

Patrick DELAGNES est désigné correspondant pour l'étude INSEE à venir.

Préparation d'un bulletin municipal de 4 pages.

La séance est levée à 23h24.

Le secrétaire de séance,
Patrick DELAGNES



Le Maire,
Franck MANI

